



# ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES

## LA VIE À L'ÉCOLE

Centre  
de services scolaire  
des Sommets  
Québec



Février 2022

Chers parents,



### Congé pour les élèves

4 février 2022 : Journée pédagogique  
18 février 2022 : Journée pédagogique  
28 février au 7 mars 2022 : Semaine de relâche



### Gestion des absences des élèves

Nous vous rappelons qu'il est important pour nous d'obtenir des motifs pour les absences de vos enfants à l'école, et ce, particulièrement dans la situation actuelle. Merci de contacter directement le secrétariat de l'école pour motiver les absences de vos enfants : 450-539-3196.

### Mot de la direction

Voilà déjà février qui commence ! La fin de la première étape, la parution du bulletin, le début de la deuxième (et dernière) étape. Nos élèves ont fait des efforts incroyables depuis le début de l'année. Certains auront atteint toutes leurs cibles, d'autres les auront dépassées, et encore d'autres seront tout juste à quelques efforts près de les atteindre.

Ce qui est important de nous rappeler est que l'année est loin d'être terminée! Il n'est pas encore temps de céder à la panique, au découragement ou à l'abandon. Les enseignantes et membres du personnel continueront à offrir les services pour aider nos élèves pour que leur courbe d'apprentissage ne cesse d'aller vers le haut et ainsi les aider à atteindre leurs objectifs.

Yuri Carter, directeur

### Facturation des élèves dîneurs



Vous recevrez à la fin février le **RELEVÉ 24** « Frais de dîneurs pour enfants » à fin d'impôt.

## INSCRIPTION DES ÉLÈVES 2022-2023

Du **lundi 31 janvier au vendredi 11 février 2022** se déroulera l'inscription annuelle des élèves en vue de la prochaine année scolaire. Les élèves doivent tous être inscrits, qu'ils fréquentent une école du centre de service scolaire pour la première fois ou qu'ils y soient déjà inscrits.

### RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT DÉJÀ UNE ÉCOLE DU CSSDS

Les élèves du préscolaire, du primaire ou du secondaire qui fréquentent actuellement une école du Centre de services scolaire des Sommets doivent se réinscrire.

La réinscription des élèves du préscolaire et du primaire se fait par internet à l'aide d'un formulaire en ligne. Vous avez reçu par courriel la procédure à suivre pour la réinscription en ligne. Cette réinscription **s'adresse uniquement aux élèves déjà inscrits dans une école primaire du CSSDS, incluant les élèves de maternelle 4 ans et Passe-Partout**. Cela ne s'applique pas aux nouveaux élèves de maternelle qui ne sont pas inscrits au programme Passe-Partout ou à la maternelle 4 ans et pour tout nouvel élève pour qui il s'agit d'une première inscription dans les écoles du CSSDS. Pour ces élèves, l'inscription se fera directement à l'école d'appartenance avec une fiche d'inscription papier.

Ce service en ligne sera disponible seulement pour la période d'inscription du 31 janvier au 11 février. Après cette date, pour toute modification, vous devrez communiquer avec l'école fréquentée par votre enfant. Pour toutes modifications d'adresse ou de lieu de garde effectuées, vous devrez tout de même fournir à l'école fréquentée par votre enfant les preuves de résidence et les autres documents complémentaires exigés habituellement selon les délais prescrits.

Nous vous rappelons que le respect de la date officielle d'inscription et le respect des échéances pour la remise des documents complémentaires sont utilisés notamment lorsqu'une école est en situation de dépassement de sa capacité d'accueil et qu'elle doit déplacer des élèves.

## NOUVEAUX ÉLÈVES - INSCRIPTION POUR LA PREMIÈRE FOIS – PASSE-PARTOUT, PRÉSCOLAIRE 4 ANS, 5 ANS ET PRIMAIRE

L'inscription se fait auprès de l'école de votre quartier. Pour chaque enfant à inscrire, vous devez présenter l'original du certificat de naissance grand format de l'enfant (certificat délivré par le Directeur de l'état civil : [www.etatcivil.gouv.qc.ca](http://www.etatcivil.gouv.qc.ca) ou 1 877 644-4545).

Deux preuves de résidence sont exigées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Consultez [www.csdessommets.qc.ca/inscription](http://www.csdessommets.qc.ca/inscription) ou contactez l'école de votre quartier pour des précisions sur les preuves acceptées.

## Procure et surveillance du diner



Quelques parents n'ont toujours pas payé soit la procure du début de l'année et/ou les frais de surveillance du diner. Vous pouvez envoyer des chèques postdatés. Sinon, il serait apprécié que vous téléphoniez au secrétariat pour prendre une entente de paiement avec l'école. **Les parents qui n'auront pas pris entente avec l'école verront leurs noms acheminés au Centre de services scolaire en mars prochain pour recouvrement.**

## Journées de la persévérance scolaire



Les journées de la persévérance scolaire auront lieu du 14 au 18 février 2022. Ces journées représentent un temps fort dans l'année visant à renforcer la mobilisation autour de la persévérance scolaire, et ce dans plusieurs régions du Québec. Maintenant que l'on sait qu'un jeune sur trois quitte l'école avant même d'avoir obtenu un diplôme ou une qualification, il est devenu essentiel que l'école, la famille et les communautés travaillent ensemble. Le personnel de l'école sera invité à porter le ruban de la persévérance scolaire afin d'afficher son engagement à soutenir les jeunes dans leurs efforts et leur réussite scolaire.

## Transport scolaire

La campagne de sécurité en transport scolaire se tiendra du 31 janvier au 11 février 2022. Vous pouvez discuter avec vos enfants des différentes règles de sécurité à respecter dans l'autobus.

### Voici les règles de sécurité :

- ◆ Je me rends à l'avance à l'arrêt d'autobus pour éviter de courir.
- ◆ J'attends l'autobus en file sans bousculer les autres.
- ◆ J'attends que l'autobus soit immobilisé avant de m'en approcher.
- ◆ Je monte dans l'autobus en file et je tiens la rampe.
- ◆ Je me dirige vers ma place et m'assois immédiatement.
- ◆ Je laisse l'allée libre de tout objet.
- ◆ J'évite de distraire le conducteur ou la conductrice.
- ◆ Je laisse mes objets dans mon sac.
- ◆ Je garde les bras et la tête à l'intérieur de l'autobus en tout temps.
- ◆ Je ne jette aucun objet ou aliment par la fenêtre ou sur le plancher de l'autobus.
- ◆ Je reste assis tout au long du trajet, jusqu'à ce que l'autobus se soit complètement arrêté.
- ◆ Je m'éloigne de l'autobus dès que j'en suis descendu et je reste loin des roues.
- ◆ Je compte dix pas en sortant de l'autobus avant de traverser devant.
- ◆ Je m'assure que le conducteur ou la conductrice m'ait bien vu avant de traverser devant l'autobus.
- ◆ Je regarde à gauche, à droite, et encore à gauche avant de traverser la rue.
- ◆ J'attends les consignes du conducteur ou de la conductrice lorsque j'échappe un objet sous l'autobus. S'il est impossible de lui parler, j'attends que l'autobus se soit éloigné avant de ramasser l'objet.
- ◆ Je ne passe jamais derrière l'autobus scolaire.

## Important - important - important



Le temps des Fêtes est terminé depuis quelques semaines et nous avons repris le travail scolaire avec les élèves. Afin d'assurer les meilleures conditions pour leur réussite, il importe que votre enfant puisse bénéficier d'un moment calme pour ses devoirs et d'une bonne nuit de repos...

- aider votre enfant à planifier son travail;
- développer une pensée positive;
- vérifier avec lui ses devoirs;
- lui demander ses leçons;
- l'encourager;
- le féliciter.

## Semaine des enseignants(es)

La semaine des enseignants et des enseignantes se déroulera du 6 au 12 février 2022. Je profite de ce moment pour vous rappeler que la profession d'enseignant demande beaucoup d'habileté pour à la fois éveiller, intéresser, stimuler, informer, développer, faire progresser et persévérer, dans le but de faire réussir tous nos élèves, tous vos enfants. Cette semaine est donc l'occasion de souligner le travail exceptionnel qu'ils font. Par leurs mots, leurs gestes, leur passion, les enseignants forment le Québec et son avenir!

## L'hiver



Avec les variations de température, la neige et le froid, nous vous rappelons, à nouveau, les points suivants :

- Vérifier que les enfants se rendent à l'école habillés convenablement (tous les élèves vont dehors durant les récréations). Tuques, mitaines et **salopettes** sont exigées pour jouer sur la cour de récréation **matin et midi.... même pour ceux qui dînent à l'extérieur.**

- **Identifier le linge** afin d'éviter la course aux objets perdus.
- **Ne pas** retourner les enfants qui dînent à la maison **avant 13h00.**

## Bulletins – Modification de la date de publication



Selon les Normes et modalités 2021-2022 de notre école, vous deviez avoir accès au premier bulletin de votre enfant la semaine dernière sur Mozaïk Portail Parents. Considérant la situation vécue depuis le retour des Fêtes et l'autorisation du Ministre de reporter cette communication, veuillez noter que le bulletin sera déposé sur Mozaïk Portail Parents le 9 février prochain.

## Allergie aux arachides - RAPPEL

Afin de prévenir toute réaction allergique étant donné que même l'odeur de l'aliment peut déclencher une réaction, nous vous demandons d'éviter de donner à votre enfant tout lunch ou collation contenant des produits d'arachides. Il est très important de respecter cette consigne pour la sécurité de nos élèves allergiques aux arachides. Nous vous remercions de votre collaboration.



## Caisse scolaire

**\$** Le prochain dépôt aura lieu le jeudi 10 février.  
Si votre enfant a besoin d'une enveloppe de dépôt, il peut venir en faire la demande au secrétariat.

## Oubli des ustensiles pour le dîner



Nous vous demandons de porter une attention spéciale aux ustensiles dans la boîte à lunch de votre enfant. Il arrive régulièrement que des élèves n'aient pas d'ustensiles pour manger leur plat réchauffé au micro-ondes.

*Joyeuse St-Valentin à tous!*

